

**Association « Les Amis de l'Église Saint Martial d'Orgnac sur Vézère »  
(AESMOV)**

**Compte rendu de l'Assemblée Générale du 05 novembre 2010**

**Salle polyvalente aux Fombiardes - Orgnac sur Vézère**

**À 20 heures**

Présents : Jean POUGET, Brigitte MARSAC, Marcel DANDALEIX, Régine BERNARD, Jean Pierre BERNARD, Marcel BELETTE, Dominique DANDALEIX, Miléna LOUBRIAT, Mireille ALLEMANDOU, Suzanne BOISSEUIL, Jean BOISSEUIL, Jean Marie DUVIALARD, Pierre-Gilles DE LUPEL, Christiane JOFFRE, René DEBEST, Monsieur et Madame CHAUFFAILLE, Régine DELACOUR , Marie Reine DARLAVOIX

Absents excusés: Abbé Nicolas RISSO, Michel MOMMELE, Danièle CHATANDEAU, Marc et Gabriella GUILLARD, Jeanine LARIVIERE

Jean POUGET ouvre la séance en remerciant l'assistance et annonce la création officielle de l'association.

- \* les statuts ont été déposés
- \* l'inscription a paru au Journal Officiel
- \* un compte courant a été ouvert auprès du Crédit Agricole

Puis, Jean POUGET retrace très rapidement les différentes étapes de l'histoire encore mal connue de l'église depuis le XIIème siècle, en plein Moyen Age, jusqu'à nos jours. Avec le Château de Comborn, elle constitue le patrimoine le plus ancien de la commune.

Par ailleurs, et pour beaucoup d'entre nous, l'église est un lieu de culte où se déroulent des cérémonies joyeuses, plus douloureuses parfois, à l'image des âges de la vie.

Pour tous, elle se doit d'être belle et accueillante, un lieu agréable, dont les habitants d'Orgnac soient fiers.

Notre association a à cœur de continuer son entretien et de promouvoir sa restauration en collaboration avec la municipalité, propriétaire des lieux, et le clergé en charge du culte (cf. article 3 des statuts de l'AESMOV). Elle n'a pas à se substituer à l'une ou l'autre des parties.

Elle doit apporter son aide, en particulier financière, soit directement (appel à souscription, mécénat d'entreprises, etc...), soit indirectement en contribuant à l'élaboration et en soutenant les dossier de demandes de financement auprès des organismes publics : Conseil Général de la Corrèze, DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Conseil Régional du Limousin, DAP (Direction des Arts Plastiques) au Ministère de la Culture.

Les différents points inscrits à l'ordre du jour sont ensuite abordés successivement :

## ◆ 1 - ÉTAT ACTUEL DE L'ÉGLISE

Brigitte MARSAC, vice-présidente de l'association et première adjointe en charge du dossier depuis de nombreuses années, fait un rappel des **travaux de restauration du mobilier** de l'église entrepris par la municipalité depuis 2003.

Ceux-ci se sont déroulés jusqu'en 2009 avec la dernière campagne de restauration des peintures murales de l'église. Le coût des travaux s'élève à 41 330 € subventionnés à 72 % par le Conseil Général (29 757 €). Le solde restant à la charge de la commune s'élève à 11 573 €.

À la suite de leurs restaurations, les peintures murales, l'autel, le tabernacle, les boiseries, les deux bustes reliquaires ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques le 12/11/2007.

Il faut rappeler que la croix d'autel (XV<sup>ème</sup> siècle) est déposée dans la crypte de la Collégiale Saint Martin de Brive pour des raisons de sécurité. Cette croix de procession, transformée en croix d'autel, est répertoriée dans la base de données Palissy sur le patrimoine mobilier français au niveau national.

Dans un second temps, Brigitte MARSAC indique que la municipalité actuelle, dans un souci de conservation de son patrimoine, a lancé en décembre 2009, en collaboration avec le CAUE (Conseil en Architecture et Urbanisme et Environnement) **un appel d'offre dont le but était la réalisation d'une étude de diagnostic général de l'église** portant sur l'ensemble de l'édifice et ses abords immédiats.

Les prestations attendues étaient :

- l'étude de diagnostic général portant sur les éléments de structure, d'étanchéité, de sécurité pour l'édifice dans son ensemble et ses abords immédiats (gestion des eaux de ruissellement, drainage).

- une proposition de restauration et de mise en valeur
- un programme détaillé de travaux
- une estimation du coût des travaux

L'architecte retenu devait donc nous faire des propositions concernant :

- la sécurité des personnes et des biens (ex : remplacer l'échelle qui monte aux combles, pose de nouveaux verrous aux portes)
- la restauration des toitures et couvertures
- les interventions à réaliser sur la maçonnerie et la structure du gros œuvre

- le couvrement (plafond) de la nef et du chœur
- l'éclairage naturel : avec la création entre autre, d'un vitrail en remplacement de la clôture provisoire en poly carbonate.
- la ventilation et l'isolation thermique,
- l'électricité à adapter
- le chauffage,
- l'éclairage artificiel : système d'éclairage général, pour les offices religieux et pour la mise en valeur des objets et du mobilier

**L'appel d'offre a obtenu les réponses de deux cabinets d'architectes,** l'une d'un montant de 8 400 € HT, la seconde d'un montant de à 28 888 € HT.

La municipalité n'a pas pu faire réaliser cette étude car celle-ci ne peut être subventionnée.

En conclusion, dans un premier temps, comme chaque année la commune fera intervenir un couvreur. Il lui a également été confié la mission de faire le point sur la charpente et l'ensemble de la toiture.

Jean POUGET, fait ensuite état d'une réunion qui a eu lieu le 13 octobre 2010 avec l'Abbé Nicolas RISSO et Jean Jacques LACOMBE (Comité Diocésain d'Art Sacré) ; le but de cette réunion étant « de faire le point, de clarifier les données **sur le plan liturgique** afin de pouvoir présenter les priorités émergentes ». Un compte-rendu détaillé de ces propositions va être adressé à Monsieur le Maire afin de statuer sur ce qu'il est possible de réaliser.

Puis René DEBEST, en charge des clés et connaissant très bien son état actuel, nous fait part des travaux qu'il juge indispensables et urgents d'entreprendre, et pour certains réalisables à court terme :

- refaire l'intérieur de la sacristie (plafond effondré en partie et murs) Monsieur le Maire Marcel DANDALEIX, présent à la réunion, confirme l'intention de la municipalité d'entreprendre ces travaux dans les meilleurs délais (début 2011).
- remonter le bénitier dont les pierres encombrant le fond de l'église et mettre en réserve les pierres restantes provenant de l'ancienne chaire. Ce projet rejoint une des propositions contenues dans le rapport évoqué précédemment : à savoir reconstruire le bénitier pour en faire un baptistère.

Plusieurs intervenants pensent que les compétences des employés communaux pourraient être mises en œuvre (Jean Jacques LACOMBE assurant le suivi des opérations).

- remplacement du chauffage actuel hors norme , radiateurs électriques ?
- rejointe les marches du parvis (portail occidental)

- rajeunir la peinture des portails (lasure ou laisser la patine ?? Cf. rapport du CAUE)
- sécuriser l'échelle donnant accès aux combles ??
- aménager les abords de l'église.

Au cours de ces interventions, beaucoup d'avis se sont exprimés sur la nécessité et le type de travaux à envisager. Marc et Gabriella GUILLARD, actuellement à l'étranger, ont envoyé un mail très détaillé sur ce sujet. Les idées ne manquent pas, elles soulignent l'intérêt des uns et des autres pour aller de l'avant, chacun étant bien conscient qu'il faudra trouver des financements mais aussi qu'il faudra établir des priorités et avoir des projets précis et documentés pour prétendre obtenir des financements que la conjoncture actuelle rend de plus en plus difficiles.

## ◆ 2- ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D' ACTIONS

Jean POUGET propose pour notre association l'ouverture de « chantiers » dont on pourra faire une première évaluation lors de la prochaine assemblée générale prévue fin 2011

### ★ Chantier n° 1 - TRAVAUX

Il s'agit, d'une part des travaux à court terme et à faible coût, financièrement et techniquement réalisables et d'autre part l'élaboration de projets nécessitant des études techniques spécialisées et des aides financières à trouver.

Dans les deux cas, il est évident que la municipalité est seule maître d'œuvre, en concertation avec le clergé en charge du culte qui exprime ses besoins et priorités sur le plan liturgique.

Le rôle de l'association est d'apporter son aide pour la mise en œuvre des travaux et l'élaboration de projets. De ce dernier point de vue, le rapport du CAUE de mai 2009 (cf. appel d'offre) reste un document de référence.

Jean POUGET rappelle que l'association ne peut lancer de souscription étant donné qu'il n'y a, actuellement, aucun projet véritablement élaboré, que ce soit pour l'extérieur (toiture et couverture, murs, abords, etc....) ou pour l'intérieur de l'église (couvrements, réaménagement du mobilier, électricité, traitement des vitrages, etc....).

Plusieurs personnes de l'association sont prêtes à s'engager plus concrètement pour aider la municipalité dans son action (Jean POUGET, Pierre-Gilles DE LUPEL, Jean Marie DUVIALLARD, Jean Pierre BERNARD, etc....)

### ★ chantier n° 2 - MANIFESTATION CULTURELLE ET FESTIVE

L'idée est d'organiser une manifestation annuelle permettant de faire connaître notre association et susceptible d'apporter un peu de trésorerie. Plusieurs pistes sont émises quant à la date (début août) et au programme : concert par une chorale locale (Vignol Saint-

Solve), repas à thème, exposition, etc.....

Marcel BELETTE, Régine BERNARD et Mireille ALLEMANDOU ont accepté de réfléchir à la question et de faire des propositions plus concrètes pour la prochaine réunion du 21 janvier 2011 (cf. fin du CR)

### ★ chantier n° 3 - BROCHURE SUR L'ÉGLISE

Il existe actuellement peu de documents sur l'église D'ORGNAC. Ce sont essentiellement des informations succinctes que l'on trouve souvent difficilement dans des livres, des revues spécialisées ou des documents publicitaires ou touristiques. Les récentes recherches de Me VALLIERES sur le mobilier montrent tout l'intérêt qu'il y aurait à regrouper l'information existante avec une iconographie attrayante dans une brochure de présentation de l'église.

Miléna LOUBRIAT et Régine DELACOUR se sont proposées pour étudier la faisabilité de ce projet et pour entreprendre sa réalisation, ceci en collaboration avec Les Pays d'Art et d'Histoire VEZERE ARDOISE et peut-être l'Évêché.

### ★ chantier n° 4 - CAMPAGNE D'ADHESION

En attendant le lancement d'une souscription, une campagne d'adhésion est ouverte afin de constituer une réserve de trésorerie destinée pour l'essentiel à régler les frais généraux de fonctionnement

- Membre actif : engagement à verser une **cotisation annuelle de 10 €**
- Membre bienfaiteur : cotisation annuelle de 10 € ou autre contribution financière (ou matérielle)

### ★ chantier n° 5 - Création d'un site WEB

Pierre Gilles DE LUPEL a accepté de mettre sa compétence au service de l'association en proposant la création d'un site WEB. Ce site fort utile pour faciliter la collecte et la circulation de l'information, pour faire connaître notre activité et sans doute accroître notre efficacité dans la recherche de financements.

## ◆ 3 - COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bureau du CA est complété avec l'élection de Dominique DANDALEIX (secrétaire-adjointe) et Pierre Gilles DE LUPEL (trésorier adjoint)

**Prochaine réunion : le 21 janvier 2011 à 20 heures à la mairie**, avec pour objectif de faire le point sur le démarrage des actions identifiées au cours de cette réunion.

La séance est levée à 22 heures 30

Pot.